

## Quelques consignes

### Responsabilité :

La réglementation des accueils de loisirs impose la transmission de la responsabilité d'un enfant d'adulte à adulte (responsables légaux ou autres personnes désignées par une décharge de responsabilité) ce qui implique de « pointer » le départ de tous les enfants à 17h30, 18h30 et le mercredi à 12h. Nous vous remercions de nous aider dans cette tâche en vous manifestant auprès de l'animateur avant de partir avec votre enfant. Nous vous demandons d'informer les personnes que vous avez autorisées à venir chercher votre enfant, qu'elles doivent être en capacité de fournir une pièce d'identité lorsqu'elles viennent le chercher. **Une décharge de responsabilité doit être écrite et envoyée par mail à l'adresse perisco.mat@mjcjeanmace.fr**

Les enfants ne sont pas autorisés à quitter l'ALAE seuls.

En cas de retard des familles à 16H45, les enfants non inscrits au temps « Après la classe » restent sous la responsabilité de l'enseignant.

### Effets personnels :

Il est vivement conseillé que l'enfant ait une tenue vestimentaire confortable pour pratiquer toutes sortes d'activités, cette tenue doit également être adaptée à la météo. Il est conseillé de noter son nom sur ses effets personnels.

Il est interdit d'apporter des objets personnels, notamment de valeur, sur les temps d'activités. La MJC Jean Macé décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de tout objet qui serait apporté.

### Santé et propreté :

Un enfant dont la température dépasse 38,5°C ne peut être accepté. Si l'enfant a une maladie contagieuse, il est important de prévenir l'école et l'ALAE, afin d'informer l'ensemble des familles. Les Projets d'Accueil Individualisés sont automatiquement transmis à l'ALAE.

Nous n'administrons aucun traitement médicamenteux aux enfants, même avec une ordonnance.

Les enfants accueillis doivent être propres (plus de couche).

### Transmission d'informations :



Pour toute information concernant une modification de l'accueil de votre enfant (retard, personne venant chercher l'enfant, départ exceptionnel, problème de santé, ...), merci de prévenir **TOUS LES REFERENTS du temps concerné** (voir tableau administratif) par mail. Dans le cas contraire, aucun enfant ne sera autorisé à quitter l'école et ce pour des raisons évidentes de SECURITE.

### SECURITE :

Nous demandons aux parents de nous aider en s'identifiant aux interphones, en fermant portes et portails, en signalant toute anomalie et toute intrusion qui vous semble suspecte.

**Vous pouvez consulter le règlement intérieur périscolaire de la MJC Jean Macé sur le site internet [www.mjcjeanmace.com](http://www.mjcjeanmace.com)**

## ADMINISTRATIF

	Référent	Tarifs	Facturation
<b>Pause du midi (PM)</b> 12h-14h15	Direction ALAE pour l'organisation & le RCP* pour la commande des repas.		<i>s'adresser à la mairie</i>
<b>Après la classe (ACL)</b> 16h45-17h30	Direction ALAE	Forfait annuel de 10 à 70€	Annuelle Paiement à la MJC Jean Macé au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre
<b>Fin d'après-midi (FAP)</b> 17h30-18h30	Direction ALAE pour l'organisation & le RCP* pour la gestion des présences.	Tarif horaire de 0,57 à 5,77€	Semestrielle Paiement à la MJC Jean Macé en novembre et en février. Possibilité de paiement en 2 ou 3 fois.  Pour annuler la présence de votre enfant, envoyer un mail au RCP* <b>48h à l'avance, sinon ce temps vous sera facturé.</b>
<b>Atelier du mercredi (AME)</b> 8h30-12h	Direction ALAE	Forfait annuel De 38 à 212€	Annuelle ou semestrielle Paiement à la MJC Jean Macé en novembre. Possibilité de paiement en 2 ou 3 fois.

\*Référent Coéducation de proximité

### Les inscriptions :

Les inscriptions en cours d'année sont possibles en s'adressant au(x) référent(s).

### Facturation/paiement:

Les tarifs sont définis selon le quotient familial établi par la mairie. Si le quotient n'est pas renseigné, nous appliquons le montant maximal. Les paiements auprès de la **MJC Jean Macé** se déroulent ainsi : réception de la facture par l'intermédiaire du cartable. Pour régler, deux possibilités : en direct à la MJC (paiement par chèque/espèces/chèque vacances) ou en déposant le règlement dans la boîte aux lettres à l'entrée de la MJC (chèque uniquement).

**Horaires d'ouverture de la MJC :** du lundi au vendredi de 15h à 19h.



### En cas de retard et d'imprévu:

**-17h30 :** l'enfant sera automatiquement basculé sur le deuxième temps d'animation « FAP ». Vous ne pourrez alors pas récupérer votre enfant avant 18h20.

Si vous avez un retard prévisible, contactez-nous au 06 62 22 53 86, nous informerons ainsi votre enfant qui pourra rejoindre le groupe « ACL » ou « FAP » en toute sérénité. Votre enfant sera alors inscrit sur ces temps et vous serez facturé selon les modalités définies ci-dessus.



## Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

### Ecole maternelle Marc Bloch

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole s'occupe de vos enfants pendant les temps périscolaires du **MIDI, du SOIR et du MERCREDI Matin**.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 12h	Ecole	Ecole	Ateliers du mercredi	Ecole	Ecole
12h 14h15	Pause du Midi	Pause du Midi		Pause du Midi	Pause du Midi
14h15 16h45	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16h45 17h30	Après la classe	Après la classe		Après la classe	Après la classe
17h30 18h30	Fin d'après-midi	Fin d'après-midi		Fin d'après-midi	Fin d'après-midi

L'A.L.A.E. est un dispositif mis en place par la Ville de Lyon dans chacune de ses écoles. Elle délègue la mise en œuvre de l'ALAE de l'école Marc Bloch maternelle à la MJC Jean Macé.

### CONTACT DIRECTION ALAE

[perisco.mat@mjcjeanmace.fr](mailto:perisco.mat@mjcjeanmace.fr) – 06 62 22 53 86



## Pause du midi

Taux  
d'encadrement  
1 anim/14 enf

**Objectif :** La *pause méridienne* répond en premier lieu à divers besoins pour l'enfant : celui de manger (en collectivité), d'avoir un temps pour se défouler, la possibilité de se reposer, de jouer librement, de façon autonome ou à travers différents ateliers.

**Contenu :** *Temps libres* : Jeux de cour, vélos, jeux de construction.

**Ateliers :** Jeux proposés par les enfants, foot, danse, lecture, yoga, dessin.

### Info :

Le service de cantine se divise en deux temps :

- 1<sup>er</sup> service de cantine (12h-12h45) puis départ en couchette pour les petites sections et moyennes sections qui dorment (13h) ou temps d'activités pour les moyennes sections qui ne dorment pas.
- temps d'activité (12h-12h50) pour les grandes sections, puis départ au 2<sup>nd</sup> service (13h).

L'enfant est accompagné par l'ATSEM référent de sa classe ainsi que par un animateur référent.



## Après la classe

Taux  
d'encadrement  
1 anim/14 enf

**Objectif :** Prendre son goûter et se détendre.

**Contenu :** Aménagement de l'espace pour profiter de petits pôles pour un court temps de jeu (dessins, jeux de construction, parcours de motricité, lecture, jeux symboliques).

Les enfants sont répartis par niveau et par salle (PS : Chorale, MS : Gymnase, GS : Rythmique).

### Info :

L'accueil des parents se fait de 17h20 à 17h30, dans la cour par beau temps ou dans les salles attribuées (PS : Chorale, MS : Gymnase, GS : Rythmique).  
Les parents doivent fournir un goûter à leur(s) enfant(s).

## Fin d'Après-midi

Taux  
d'encadrement  
1 anim/14 mat

**Objectif :** Possibilité d'expérimenter diverses activités et/ou de jouir d'une réelle autonomie dans le jeu selon le rythme de chacun.

**Contenu :** *Ateliers* selon diverses thématiques (sport, manuelle, alimentaire etc.). *Coins aménagés libres* pour des jeux de constructions, de lecture, de dessin ou de jeux symboliques.

### Info :

L'accueil des parents se fait de 18h20 à 18h30, dehors par beau temps ou en salle Rythmique. Trois animateurs référents accueillent les parents dans le Hall pour pointer les départs.  
Selon certains cas, l'accueil des familles peut se faire directement à la MJC.

## Mercredi matin

Taux  
d'encadrement  
1 anim/8 enf

**Objectif :** Offrir un sas où l'enfant peut « lâcher prise ». Où il peut prendre le temps, s'investir dans des projets, expérimenter et jouer.

**Contenu :** Les enfants participent à des « Cycles thématiques », construits par l'équipe d'animation alternant activités manuelles, sportives, culturelles ou encore artistiques.

### Info :

« Accueil café » proposé aux familles de 8h30 à 9h.  
Départs entre 11h30 et 12h, dans la cour par beau temps ou dans les salles attribuées (PS : Chorale, MS : Gymnase, GS : Rythmique).



### Projet de l'année :

la fête de la MJC en juin : la Saisonade



**Projet fil rouge** tout au long de l'année et accueil des familles à la MJC lors de **Temps forts** comme des expositions animées.



Accueil café des parents, moment convivial pour rencontrer l'équipe d'animation et s'informer des plannings d'activités ainsi que des projets de la MJC.  
Boîtes à partage à la MJC et à l'école, réalisées par les enfants.

## LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Complément de l'école et de la famille, l'ALAE offre à l'enfant un espace de vie, où il a sa parole et sa place, où découvertes et expérimentations en groupe lui permettent de grandir et de s'affirmer. C'est un lieu d'expériences, de plaisirs et de valeurs. Nous faisons le choix de l'impliquer dans une pédagogie où il est acteur et auteur de ses loisirs et de sa vie.

Les objectifs pédagogiques diffèrent et s'adaptent aux différents temps d'ALAE et de la journée.

Le projet pédagogique donne du sens aux initiatives et aux projets de notre équipe autant qu'à l'organisation de la vie quotidienne. Il est le référentiel de l'équipe.

La version intégrale du projet pédagogique est accessible sur le site de la MJC : [www.mjcjeanmace.com](http://www.mjcjeanmace.com).

## L'ÉQUIPE

Les animateurs de l'ALAE sont diplômés BAF ou en cours de formation, pour 80% de l'équipe au minimum.

L'équipe de l'ALAE encadre vos enfants pendant la pause méridienne, le soir et le mercredi matin. Elle assure leur bien-être et met ses compétences au service des animations. Les animateurs sont motivés par un travail d'équipe et une démarche de projet.

Une direction et une direction adjointe veillent au bon déroulement et au fonctionnement de l'ALAE et à la mise en œuvre du projet pédagogique. Elles assurent le lien avec l'école, son projet, ses problématiques, son rythme pour adapter au mieux le projet de l'ALAE.

Vous trouverez d'autres informations sur le site internet [www.mjcjeanmace.com](http://www.mjcjeanmace.com)